

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-09/1/3 DOSSIER N°6481	PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL HABITAT AUTONOMIE : AVENANT N°6
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LÉGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE
En l'absence de M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL HABITAT AUTONOMIE :
AVENANT N°6**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/1/3 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider la hausse des objectifs pluriannuels du PIG Autonomie portant le nombre de dossiers de 955 à 1097 d'ici à fin décembre 2024 ;

- d'approuver le projet d'avenant n°6 au Programme d'Intérêt Général Autonomie (PIG) ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou de son représentant à signer l'avenant n°6 à la convention PIG Autonomie 2016-2024 avec l'État, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et la SACICAP Procivis Nouvelle-Aquitaine joint à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET